

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 16 novembre 2023**

**Objet : Règlement Budgétaire et Financier (RBF)**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le sept novembre 2023, se réunit en session ordinaire, en salle feu, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 36 (dont 8 procurations) - 125 voix

Votants : 36 Pour soit 125 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL  
Mr François VINCENT – 15 voix – 1<sup>er</sup> VP – PRESENTIEL  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP - VISIO  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO  
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix – VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) – 1 voix – VISIO  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO  
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO  
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix  
Mr Jean-Marie HORRY – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO  
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO  
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix  
Mr Christian MANEUF – (suppléant de Mr Caffy) – 1 voix – VISIO  
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO  
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL  
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix  
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix – VISIO  
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix

Conseiller Départemental Hte-Vienne  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine  
Président CC POL  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive  
Conseiller comm CC Pays Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président de la CC POL  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Val de Vienne  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Président du CD87  
Conseiller Départemental Creuse  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche  
Conseiller comm CC Pays Lubersac Pampadour  
Conseiller communautaire CC Noblat  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseillère Départementale de la Haute-Vienne  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) - 2 voix  
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Adjointe au Maire de Limoges  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président de la CC Briance Combade  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Comm CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-258728658-20231116-CS112\_D872-

N°872-1

Dans la continuité de la mise en œuvre du référentiel comptable M57, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour les 4 budgets du syndicat, il est proposé l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) tel que présenté en annexe.

Le RBF formalise et précise les principales règles budgétaires et comptables qui encadreront la gestion du syndicat mixte DORSAL conformément à l'instruction comptable de référence M57.

Il s'appliquera à compter de son adoption par le présent comité syndical.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical approuvent, à l'unanimité, le Règlement Budgétaire et Financier tel que présenté en séance et ci-annexé.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**



27, bd  
de la Corderie  
Limoges  
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le : 21 novembre 2023**

